



03 88 05 84 07

bibliotheque.zinswiller@orange.fr

<https://www.facebook.com/bibliothequeZinswiller/>

Protocole de déconfinement COVID-19

Sonner et patienter devant l'entrée, un membre de l'équipe bénévole vous invitera à rentrer dans la bibliothèque dès qu'il jugera que votre présence dans le local ne présente pas de risque

Seule la présence simultanée de 2 personnes (sauf exceptions relevant de l'appréciation de l'accueillant) donc lecteur et bénévole, est autorisée dans le local de la bibliothèque

Le port de gants n'est pas autorisé à l'intérieur de la bibliothèque (risque de transfert)

Le port du masque est obligatoire pour toute personne

En cas de retour de livres, ces derniers seront déposés par le lecteur dans le carton destiné à cet effet aux fins de désinfection et d'isolement pendant 72 h au minimum

La désinfection des mains au gel hydroalcoolique (mis à disposition dans le local) est obligatoire dès l'entrée dans la bibliothèque (mais après dépôt des retours éventuels de livres dans le carton prévu à cette fin)

Le respect des gestes barrière, dont la distanciation sociale, s'impose aux personnes présentes devant l'entrée et à l'intérieur de la bibliothèque

La lecture sur place n'est pas autorisée

Pour les accueillants

Faire respecter les gestes barrière

Veiller à la désinfection des mains (lecteur et accueillant) au gel hydroalcoolique et au port correct du masque

Les livres retournés par les lecteurs seront désinfectés (hors de la présence des lecteurs et en fin d'ouverture au public) puis isolés pendant 72 h. Ils ne pourront être remis en rayon avant l'écoulement de ce délai

Aérer la bibliothèque régulièrement et obligatoirement en fin d'ouverture pendant 5 minutes au moins (fermer les radiateurs)

La porte de la bibliothèque restera ouverte si le temps le permet ; à défaut, la poignée sera désinfectée après le passage de chaque lecteur

Tenir un journal de bord retraçant, par date, les difficultés éventuellement rencontrées

La bibliothèque relevant de la compétence communale, toute difficulté ou toute décision liée au déconfinement sera du ressort unique de l'exécutif communal (Maire et adjoints). Le non respect de ce protocole simple entraînera une refermeture de la bibliothèque sans autre préavis.

La réouverture de la bibliothèque communale est fixée au 2 juin 2020.

A Zinswiller, le 28 mai 2020.

Le Maire,
C. WERNERT